

Ce budget élargit encore l'écart entre riches et pauvres

—Marcel Pepin

Le président de la CSN, Marcel Pepin se demande comment certains économistes et éditorialistes peuvent arriver à la conclusion que le budget du gouvernement canadien, déposé la semaine dernière, soit "neutre et réaliste".

Si "neutre" veut dire au-dessus des deux classes sociales qui forment le pays, il s'interroge alors comment il se fait que les revenus tirés de l'impôt des compagnies augmentent, eux, de 1,9% seulement. Ces pourcentages signifient que les revenus tirés de l'impôt des particuliers passent de \$12,7 milliards à \$16 milliards. Ceux des compagnies passe, lui, de \$5,75 milliards à \$5,86 milliards. Autrement dit, les contribuables (les travailleurs) assument 80% des dépenses du gouvernement tandis que les compagnies en assument seulement 20%.

"Un budget dont les conséquences sont d'élargir d'une

façon aussi grande le fossé entre ce que doivent payer les particuliers et les compagnies traduit indiscutablement un parti-pris en faveur de la libre entreprise, en faveur du capitalisme", affirme Marcel Pepin.

750,000 travailleurs sans emplois

Quant à l'aspect "réaliste" du budget, le président de la CSN n'a pas exactement la même notion de la réalité que les économistes libéraux. Pour lui la réalité est que le Canada compte actuellement 750,000 travailleurs sans emploi, sommet jamais atteint depuis 15 ans. La dernière refonte de la loi de l'assurance - chômage, l'automne dernier, pénalisait les travailleurs sans emploi de \$500 millions. Le budget fédéral vient leur gruger encore un \$200 millions. Marcel Pepin est donc d'avis qu'il serait plus réaliste d'adopter des mesures en vue de régler le chômage plutôt que de punir les victimes du chômage.

Pêcheries

Victoire exceptionnelle

Parmi les victimes de la "prospérité" capitaliste, il y a les travailleurs des pêcheries, c'est-à-dire ceux qui transforment le poisson dans les conserveries de la Gaspésie, des Iles de la Madeleine, ou de la Côte-Nord. Quand un de ces travailleurs fait \$3,000 durant la saison, de mai à décembre, c'est un chanceux. En 1975, la moyenne de revenu à l'usine de Rivière-du-renard a été de \$2,522; à l'usine de Newport, la moyenne n'a été que de \$1,768. Dans les autres usines, la situation est pire encore. Et une étude gouvernementale a montré que la majorité des travailleurs des pêcheries retirent moins en un an, en incluant l'assurance-chômage, que ce qu'ils recevraient s'ils étaient sur l'assistance sociale toute l'année.

Dans ce contexte, le règlement intervenu le 20 mai à

l'usine de Paspébiac, propriété des pêcheries du Golfe, prend l'allure d'une victoire exceptionnelle. Après une journée de grève dite illégale, ces 200 travailleurs ont obtenu des augmentations variant de \$1.30 à \$1.92 pour un an et demi. A la fin de la saison l'automne dernier, leur salaire de base était de \$2.72 soit \$0.12 au-dessus du salaire minimum. Leur salaire de base est donc porté de \$2.82 à \$4.12. Quant aux travailleurs les mieux payés, ils passent de \$4.02 à \$5.32.

Cette victoire n'est pas une pêche miraculeuse, mais le résultat d'un rapport de force soigneusement préparé avec les travailleurs des autres usines de transformation syndiquées avec la CSN, qui ont déclenché la grève en même temps. Les autres usines, à Newport, Rivière-au-renard et St-

Maurice, sont la propriété des Pêcheurs unis, une coopérative capitaliste bien de chez nous qui contrôle 40 pour cent du marché du poisson au Québec, et qui dans le passé, faisait le "pattern" pour les autres. Cette coopérative avait l'habitude de déclencher un lock-out avant l'ouverture de la saison de pêche, privant ainsi les travailleurs de l'assurance-chômage, et les forçant à accepter des salaires de misère. Mais cette année, parce que le rapport de force était bien préparé entre les usines, la coopérative n'a pas osé faire le lock out, de sorte que les travailleurs ont pu choisir le moment propice pour faire la grève, quand les bateaux étaient remplis de poisson. Et maintenant que le "pattern" est fait à l'usine de Paspébiac, la victoire des autres travailleurs n'est qu'une question de temps.

A East-Angus

110 travailleurs de Domtar occupent leur usine

Au Québec, bien des choses se transforment, y compris les méthodes de luttes syndicales. Même si la méthode de l'occupation physique d'une usine est largement répandue dans certains pays particulièrement en Italie et en France, il est rarement arrivé que les travailleurs québécois s'en servent.

Il y a quelques années, les travailleurs de Régent Knitting de St-Jérôme, aujourd'hui Tricofil, avaient occupé leur usine durant plu-

sieurs semaines pour en empêcher la fermeture.

Depuis le 13 mai dernier, les 110 employés de l'usine de papier d'emballage Domtar de East-Angus, dans les Cantons de l'Est, occupent leur usine jour et nuit.

Le groupe avait acquis le droit de grève depuis janvier et négociait le renouvellement de la convention depuis août 75. Mais la compagnie, d'une manière autoritaire, a décidé de modifier les termes de la

convention encore en vigueur en augmentant la charge de travail d'un certain nombre d'ouvriers. "Une convention signée, ça se modifie pas unilatéralement," ont-ils répliqué en occupant l'usine.

"On constate que c'est l'artisanat qui règne ici en ce qui concerne la protection et la sécurité des travailleurs", disait Marcel Pepin le 22 mai alors qu'il visitait l'usine avec tous les autres membres de l'exécutif de la CSN.



Nous apprenons en dernière heure que le boss a offert aux syndiqués de négocier, à la condition qu'ils cessent leur occupation. On a pris le vote: 100% des travailleurs décident de maintenir l'occupation.

Photo Léon Dion La Tribune

Tricofil

Toutes les banques "embarquent"

Tricofil est sûrement une affaire rentable puisque les banques anglo-saxonnes les plus "Straight", ainsi que les caisses populaires, ont décidé de s'embarquer à fond dans la campagne de souscription populaire visant à défrayer les \$400,000 manquants aux travailleurs de Tricofil, afin qu'ils soient propriétaires à part entière de leur usine.

Ainsi quiconque voulant participer au financement de cette usine autogérée n'a qu'à se présenter au comptoir de n'importe quelle banque ou caisse populaire où on lui remettra les pièces justificatives nécessaires. Des placards arborant le thème "Ma fierté c'est Tricofil et c'est aussi la vôtre" sont

affichés dans toutes les institutions bancaires du Québec.

Les délégués du CTC représentant deux millions de syndiqués réunis en congrès à Québec il y a deux semaines, ont résolu de donner une dimension "d'un océan à l'autre" à la campagne de financement de Tricofil.

Une partie importante du matériel d'information de cette campagne sera fourni par le ministère de... l'industrie et du commerce dont le titulaire a souvent affirmé que Tricofil n'était pas rentable. Il a été impossible de rejoindre M. Saint-Pierre pour obtenir ses commentaires.

Le boycott à CKVL a eu raison de 40% des annonceurs

La campagne de boycottage des grévistes de CKVL contre les commettants qui annoncent à cette station porte ses fruits. En effet, d'après le président de ce syndicat, Maurice Amram, près de 40% des commettants ont préféré renoncer d'annoncer à la station de Verdun plutôt que de voir

leurs produits boycottés. La famille Tietelman, propriétaire de Radio-futura aurait ainsi perdu quelque \$200,000. Son chiffre d'affaire est normalement de \$4.5 millions par année.

Oui à la grève

Le président du syndicat de CKVL, Maurice Amram, vient d'être élu président de la Fédération nationale des communications en remplacement de Laval Leborgne qui retourne à La Presse. Le congrès de cette fédération de 2,000 membres a résolu de recommander à ses syndicats de suivre le mot

Histoire des travailleurs québécois

Pour l'Eglise du temps, le capitalisme était "fondamentalement bon"

"La CTCC est une organisation franchement et ouvertement catholique. Elle ne s'affilie que des associations catholiques, elle adhère à toute la doctrine de l'Eglise et elle s'engage à suivre toujours et en tout la direction du pape et des évêques canadiens."

L'article premier de la constitution de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (ancêtre de la CSN) ne peut être plus révélateur de la mentalité et de l'idéologie d'une partie importante du mouvement ouvrier québécois du début des années 20. Comme si cet article premier n'était pas assez clair, d'autres prévoient le droit de veto des aumôniers, dans le cas où la théorie et la pratique des syndicats heurteraient les principes de la doctrine sociale de notre sainte mère l'Eglise.

On a vu dans les éditions antérieures du Travail que, jusqu'à la Première guerre mondiale, la petite bourgeoisie et l'Eglise catholique étaient absentes des organisations ouvrières; que ces dernières, extrêmement militantes, concevaient leur action dans une perspective de lutte des classes; que lorsqu'elles n'étaient pas carrément socialistes, elles étaient au moins fort critiques face au système capitaliste.

La fameuse question nationale

Mais la crise de la conscription a soulevé la question nationale et c'est là que tout s'est mis à s'embrouiller dans la tête des travailleurs canadiens-français. (Même en 1976, cette question est loin d'être réglée.) Les travailleurs hors-Québec étaient anglophones, protestants, et conscriptionnistes. Les travailleurs du Québec étaient francophones, catholiques, nationalistes donc anti-conscriptionnistes. Or les plus grands défenseurs de l'identité québécoise faisaient partie de la petite bourgeoisie. (Henri Bourassa, Lionel Groulx, le père Papin-Archambault etc.) Ils proposaient, de plus, des réformes sociales assez proches des revendications des travailleurs.

C'est ce qui explique, en partie, le fait qu'une partie importante de la classe ouvrière québécoise se soit désaffiliée des unions internationa-

les, alors militantes, pour se tourner vers la petite bourgeoisie française et catholique, effectuant ainsi le plus spectaculaire virage à droite de son histoire. Il faudra attendre plus de 40 ans pour que les travailleurs québécois se demandent à nouveau si le système d'exploitation de l'homme par l'homme est vraiment une bonne chose.

"Le capitalisme est fondamentalement bon"

Dans un article publié en 1922, l'abbé Edmour Hébert, aumônier de la CTCC, affirme que l'inégalité des classes est normale et naturelle, que la lutte des classes va contre le principe de l'harmonie et du travail, qu'il n'est que juste que le patron, qui a conçu une entreprise et qui en supporte les risques, retienne le plein contrôle de son exploitation, enfin que les syndicats ont pour tâche de favoriser l'équilibre dans les rapports patrons-ouvriers.

On lit dans d'autres textes de cette époque que le capitalisme est fondamentalement bon, qu'il n'est qu'accidentellement abusif, qu'à côté des syndicats ouvriers il doit exister des syndicats de patrons et que c'est de l'interaction entre ces deux types d'organisation que naît l'équilibre social. Quand les prolétaires parlent de socialisme, ils font de l'agitation et rêvent à une égalité chimérique. Par contre des garçonnets crèvent au fond des mines, des ouvrières du textile se font exploiter comme à l'époque de la traite des esclaves et des travailleurs de chantiers maritimes, de cordonneries ou de tanneries n'arrivent pas à faire vivre leur famille avec leur salaire. Ces "abus accidentels du capitalisme" sont dus au fait que l'homme (quelle que soit la classe sociale à laquelle il appartient) est égoïste et cupide. Plutôt que de civiliser les patrons, il faut que l'homme communie à de hautes valeurs morales.

Bref, la classe ouvrière québécoise était tellement bien domestiquée que la bourgeoisie étrangère entrevoyait alors le Québec comme un terrain fertile d'implantation où la stabilité et la sécurité de ses industries étaient la mieux garanties. En effet, dans les 20 premières années de leur histoire, les syndicats affiliés à la CTCC ont déclenché... neuf grèves.



d'ordre de débrayage de 24 heures contre la loi des mesures Trudeau "à la condition qu'il soit donné conjointement par la CSN et la FTQ".

La FNC a également décidé d'étudier la possibilité de constituer un front commun dans ses syndicats de journaux quotidiens dont les conventions collectives expireront en 1976. Les comités de négociations de ces syndicats se réuniront d'ici la fin du mois d'octobre "afin de dégager les points sur lesquels il serait possible d'établir une stratégie commune". La Presse, Montréal-Matin et le Soleil font partie de ces syndicats.

Le Travail
publié par la CSN
produit par le service
de l'information

Coordonnateur: Pierre Julien

1001 rue Saint-Denis
Montréal
842-3181

Lithographié par Journal Offset Inc.
254 Benjamin-Hudon, Ville St-Laurent

Vol. 51
no. 4



Un parti des travailleurs

Pourquoi s'interdire d'y penser?

"De Maurice Duplessis à Jean Lesage, Daniel Johnson et Robert Bourassa, les incursions des partis politiques dans le domaine syndical ne se comptent plus.

"Mais nous n'avons jamais fait de politique active, dans le sens courant du terme. Nous sommes même la seule organisation syndicale en Amérique du Nord à ne pas faire de politique partisane active. C'est ainsi que nous avons fonctionné jusqu'à maintenant, à tort ou à raison.

"Mais cela ne signifie pas que nous n'essayons pas de bâtir un modèle de société qui correspond aux aspirations des hommes. C'est ainsi que nous combattons le capitalisme, que nous voulons l'instauration d'un socialisme qui nous soit propre. Cela exige que nous poussions toujours davantage l'éducation politique de nos membres, que nous travaillions à élever le niveau de conscience des travailleurs.

"Des partis politiques de travailleurs, il y en a à peu près partout dans le monde. Et nous, qui n'avons absolument rien, on nous empêcherait d'en parler, on nous empêcherait d'y penser?"

Extrait du rapport moral du président de la CSN.

Le comité de la condition féminine

Traduire les objectifs dans les activités

Dans le rapport qu'il soumettra au conseil fédéral du mois de juin, le comité de la condition féminine recommandera une série de mesures dont la reconnaissance par la CSN "qu'il existe une oppression spécifique aux femmes; que la lutte contre cette oppression doit être menée par l'ensemble des travailleurs et des travailleuses; et que cette lutte

s'inscrit dans celle de la classe ouvrière contre le capitalisme, pour le renversement de la bourgeoisie et pour l'instauration du socialisme.

L'approche du rapport du comité se situe dans une collaboration travailleuses-travailleurs contre l'ennemi commun: le capitalisme. En parallèle, il insiste sur le fait d'encourager des regroupements de femmes pour poursuivre l'analyse de leur oppression. "Bien que les hommes soient les instruments de l'oppression que subissent les femmes, lit-on dans le rapport, ils n'en sont pas pour autant la cause. La propriété privée et son développement reposent sur l'exploitation d'une classe sociale par une autre et les hommes en sont victimes autant que les femmes. Cependant à cause de la réduction de la femme à un statut inférieur, les hommes, tant exploités qu'exploiteurs, se sont faits l'instrument de l'oppression des femmes en utilisant leur force de travail gratuitement."

Oppression qui sert le système

Le comité recommandera en outre de "recevoir les plaintes des femmes qui seraient l'objet de discrimi-

mination dans le mouvement" et que "les divers services et instances du mouvement traduisent les objectifs recommandés dans leurs activités propres".

Elles en ont vu d'autres

Ces deux dernières recommandations peuvent paraître surprenantes à première vue étant donné qu'un militant qui est normalement conscient de l'exploitation des travailleuses ne devrait pas avoir de réflexes discriminatoires et que le mouvement syndical devrait être la dernière place où il y a discrimination entre les sexes. Tel n'est pourtant pas le cas. On a vu récemment, par exemple, un permanent exclure une militante d'une salle de réunion parce qu'elle était avec son bébé. Elle n'avait pu trouver une gardienne ce soir-là. Et les femmes du mouvement en ont vu et continuent d'en voir bien d'autres. Elles estiment qu'il y a encore beaucoup de chemin à faire dans la tête des hommes mais que si, au départ, travailleurs et travailleuses peuvent au moins déterminer la source de l'exploitation commune, on aura au moins une bonne base de fonctionnement. C'est dans cet esprit qu'est rédigé le rapport du comité de la condition féminine.

A Pierreville

Les "élites" locales ne reculent devant rien pour casser un syndicat



Charles-Etienne Thibault, co-propriétaire de l'usine de camions à incendie Pierreville, fonce sur la ligne de piquetage avec son automobile. (photo Tom Kewniecki)

C'est dans une proportion de 98 pour cent que les travailleurs syndiqués de l'usine de camions à incendie Pierreville (près de Sorel) ont déclenché la grève il y a près d'un mois. Lorsqu'ils ont formé leur syndicat, les travailleurs ne s'attendaient sans doute pas à avoir à livrer un combat aussi acharné, tant contre la compagnie que contre certaines élites locales.

Les boss ont d'abord congédié cinq gars, dont le président de syndicat, pour activités syndicales. Puis ils ont fait venir une

quinzaine de fiers-à-bras avec à leur tête un des frères Leduc, lutteur de métier. Un peu plus tard, les syndiqués recevaient par courrier une offre dite finale comportant une augmentation de \$0.59...

Un point c'est tout: les boss ne voulant même pas entendre parler de convention collective. Le 19 mai dernier, 26 scabs pénétraient dans l'usine avec l'aide, cette fois, de fiers-à-bras "légaux", c'est-à-dire, la police. Pour finir le plat, les grévistes sont maintenant boycottés par certains

marchands de la municipalité. Ces derniers mangent dans la main du maire René Thibault, frère du co-propriétaire de la compagnie, Charles-Etienne.

Mais en dépit de cette conjuration de boss, d'édiles municipales, de marchands, de fiers-à-bras légaux et illégaux, les grévistes tiennent bon. Ils ont au moins l'appui de 100 travailleurs d'une usine voisine qui fabrique aussi des camions à incendie et qui manifestent leur solidarité en piquetant avec les grévistes.

Les travailleurs se méfient de Noranda, "tueur parfait"

Les milliers de travailleurs des usines Noranda deviennent de plus en plus méfiants vis-à-vis leur employeur, qualifié déjà de "tueur parfait" par Michel Chartrand.

Estimant non satisfaisante la clause sur la sécurité, les 40 métallos de la Grandview industries, filiale de Noranda, ont rejeté les offres patronales dans une proportion de 80%. Ce qui leur a valu d'être mis en lock-out par la compagnie.

Rappelons que trois entreprises de Noranda (Gaspé Cooper, Canadian Copper Refiners et Canadian Electrolytic Zinc) ont été reconnues criminellement responsables lors d'enquêtes du coroner suivant la mort de travailleurs au cours d'accident du travail ou d'empoisonnements par l'arsenic.

La Fédération américaine du travail aux travailleurs canadiens: "Ne vous faites pas avoir comme nous Dites non au contrôle des salaires"

Personne ne cherche plus à contester les allégations des centrales syndicales voulant que ce soient les gouvernements et les compagnies qui créent l'inflation. Non plus qu'on ne conteste cette affirmation à l'effet que les capitalistes, via leur gouvernement, veulent faire payer par les travailleurs, la crise qu'ils ont provoquée afin de s'enrichir davantage. Même les organismes patronaux se sentent de plus en plus mal à l'aise de prétendre le contraire. Les gens voient leur salaire gelé et leur pouvoir d'achat diminuer. S'ils lisent un peu les journaux, ils

constatent par ailleurs que les profits "déclarés" des compagnies augmentent légèrement. Mais les preuves d'un tel état de fait ne sont criantes au Canada que depuis la mise sur pied de la commission de contrôle des prix (?) et des salaires.

De août 71 à avril 74, le gouvernement américain a institué une pareille commission de contrôle. Avant que cette idée ne devienne réalité, les travailleurs américains considéraient qu'elle constituerait un frein efficace à l'inflation. Ils voyaient mal, à cette époque, à quel point les grosses compagnies



étaient les véritables responsables de cette inflation qu'on voulait enrayer. Ils voyaient encore moins qu'on voulait l'enrayer à leur dépens.

En effet, depuis 1966 la Fédération américaine du travail (l'AFL-CIO) a affirmé à maintes reprises qu'elle emboîterait le pas à la réglementation économique pour lutter contre l'inflation. Mais elle précisait la condition suivante: "que cette réglementation soit appliquée équitablement à tous les coûts et tous les revenus, y compris tous les prix,

profits, dividendes, intérêts, loyers, de même que la rémunération des cadres et des salaires des travailleurs."

Les dindons de la farce

Le gouvernement américain, avide d'obtenir la collaboration de la puissante AFL-CIO a fait mine de souscrire à cette condition et a institué son "programme de stabilisation économique". Aujourd'hui l'AFL-CIO constate à quel point elle a été le dindon de la farce. Elle constate à quel point elle a été utilisée par les grosses compagnies pour "payer leur crise".

L'économiste en chef de cette centrale, Nathaniel Goldfinger, écrit dans la revue *Le travailleur canadien* que ce "sont les travailleurs qui ont fait les frais du prétendu programme de stabilisation économique qui a été en vigueur chez-nous de août 71 à avril 74. Les salaires ont fait l'objet d'une stricte réglementation, mais on n'a pas réglementé efficacement les prix, les bénéfices et les

autres formes de revenu. Les employeurs, poursuit Goldfinger, étaient ravis de ce jeu "patriotique" qui consistait à ne pas augmenter les salaires. Faisant respecter avec zèle la réglementation des salaires, ils passaient religieusement outre aux restrictions sur les prix."

Loi Trudeau - loi Nixon

L'économiste de l'AFL-CIO met en garde les travailleurs canadiens contre la loi Trudeau qui constitue une copie à peu près conforme de la loi Nixon. "L'expérience américaine de réglementation anti-inflation directe de 71 à 74, note-t-il encore, tout comme les expériences de réglementation indirecte des années 60 à coup de lignes directrices, de jalons et d'exhortation du président, a eu pour résultat d'imposer sur les salaires des travailleurs des restrictions et des limitations injustes inéquitables et régressives."

Le tableau suivant illustre les allégations de l'AFL-CIO:

Un taux de chômage jamais vu depuis la crise

D'après le service de la recherche de la Fédération américaine du travail (AFL-CIO), c'est le gouvernement américain qui a déclenché la vague inflationniste qui secoue l'Amérique du nord depuis quelques années. Il lui attribue la responsabilité directe de trois gestes provocateurs d'inflation: le gigantesque contrat de céréales conclu avec l'URSS à la mi-72, la dévaluation du dollar et la fluctuation du cours des devises. Ces gestes ont coïncidé avec la crise mondiale du pétrole et la quadruple augmentation du prix du pétrole brut.

Les grandes sociétés sont alors entrées dans la danse pour s'enrichir affreusement comme l'indique le tableau de droite. Car, comme par hasard, dans son "programme de stabilisation économique", le gouvernement a "publié" de contrôler le taux d'intérêt et la spéculation sur les terrains, ce qui ajoute aux coûts et aux prix à tous les palliers de l'économie. De plus, les mesures fiscales touchant les compagnies, les incitaient à exporter leur capital outre-mer au dépens du marché domestique de l'emploi. Ces deux éléments ont provoqué un chômage sans précédent depuis la grande crise des années 30. Non seulement les compagnies se sont enrichies à même l'inflation mais elles ont aggravé la situation en provoquant le chômage, comme l'indique le tableau suivant:

Année	%	Nombre de chômeurs
1969	3.6%	2.8 millions
1970	6%	5
1971	6.1%	5.2
1972	5.2%	4.5
1973	4.9%	4.3
1974	5.6%	5
1975	8.5%	7.8

	1971	1972	1973
Augmentation des bénéfices des compagnies — net d'impôts —	21%	16%	28%
Augmentation des gains horaires des employés de la production et du secteur privé en général	6.8%	6.6%	6.8%
Inflation des prix à la consommation	4.3%	3.3%	8.8%

Comme on le constate, les faibles augmentations de salaire sont neutralisées par la hausse des prix à la consommation. Par contre, à la fin de juin 74, le pouvoir d'achat des travailleurs était inférieur de 4.5% à celui de l'année précédente et de près de 7% au dessous du niveau d'octobre 72.

Le salaire moyen augmente le pouvoir d'achat diminue

Comme l'indique le tableau, la hausse du coût de la vie neutralise les augmentations des salaires des travailleurs américains. Les travailleurs canadiens sont victimes du même phénomène. Au cours des trois derniers mois de l'année dernière, les gains moyens par travailleur ont atteint \$10,106. Ce montant représente une hausse de 9.6% par rapport à l'année précédente. Mais entretemps les prix à la con-

sommation ont augmenté encore plus vite, annulant ainsi toute possibilité de rattrapage du pouvoir d'achat.

Depuis trois ans les travailleurs ont vu les prix augmenter plus vite que leurs gains. En 1973, le salaire moyen des travailleurs canadiens était de \$7,655. Il est maintenant de \$10,106 (une hausse de \$2,451) mais notre pouvoir d'achat était plus grand il y a trois ans.